



LE PREMIER TRIMESTRE 2016

Durant les trois premiers mois de l'année, nous avons continué d'assister à une volatilité élevée pour plusieurs classes d'actifs.

En effet, les marchés boursiers mondiaux ont débuté l'année avec des baisses importantes au mois de janvier et au début du mois de février. Les craintes de ralentissement de l'économie chinoise et ses répercussions au niveau mondial ont été une des sources d'inquiétude citées pour expliquer ces baisses. Au mois de mars, nous avons connu une remontée rapide qui a mené les bourses canadienne et américaine en territoire positif jusqu'à maintenant cette année. Le retour de l'optimisme peut être attribué à une bonne performance de l'économie américaine et aux politiques monétaires qui continuent d'être accommodantes.

Le dollar canadien a pour sa part continué sa descente amorcée en 2015 pour atteindre au mois de février son plus bas niveau versus le dollar américain depuis 2003. À la fin mars, notre devise avait par contre remonté d'un peu plus de 10 % versus le dollar américain.

Ce développement est bien sûr positif pour ceux prévoyant voyager chez nos voisins du Sud !! En revanche, cette remontée du dollar canadien affecte de façon négative les placements détenus en dollars américains. Malgré cela, nous croyons qu'il peut être sage pour nous canadiens de conserver une portion de notre portefeuille en dollar américain puisque cela contribue à la diversification.

Du côté international, la politique monétaire expansionniste a été maintenue dans plusieurs pays. La banque centrale du Japon et la banque centrale européenne ont été parmi celles qui ont poursuivi leur programme d'assouplissement quantitatif pour remédier à la faible croissance du PIB et aux bas taux d'inflation. La Réserve fédérale américaine a pour sa part mentionnée que la remontée des taux d'intérêt serait plus graduelle qu'indiqué initialement.

Le débat entourant le référendum pour savoir si l'Angleterre devrait sortir de l'Union européenne (le Brexit) s'est intensifié puisque le support pour le camp en faveur d'une sortie a augmenté durant le premier trimestre de l'année. Les deux camps sont maintenant presque nez à nez donc il est difficile de prédire quel sera le résultat du vote du 26 juin prochain.

En conclusion, certaines incertitudes demeurent, mais malgré tout, les prévisions sont que la croissance économique mondiale demeurera positive pour le reste de l'année.

Notre équipe



Mario Therrien, Camille Prévost et Anthony Ducharme

LA GESTION DU RISQUE

Nous entendons souvent parler de rendements lors de discussions sur les placements, mais l'aspect le plus important selon nous demeure la gestion du risque. Il faut toujours être conscient des risques que nous prenons pour atteindre un certain rendement. Dans cette optique, voici donc quelques méthodes que nous jugeons efficaces pour gérer le risque d'un portefeuille d'investissement.

1. La répartition de l'actif
2. Le rééquilibrage
3. La diversification

La répartition de l'actif est la première étape à prendre en compte pour bien gérer le risque d'un portefeuille parce que la majeure partie du risque et du rendement d'un portefeuille est expliquée par cette répartition. Ce processus consiste à déterminer quelle proportion du portefeuille sera attribuée à diverses classes d'actif (actions, obligations, encaisse, etc.) en fonction des objectifs et des contraintes de chaque personne.

Par exemple, une personne avec une tolérance au risque élevée et un horizon à long terme pourra détenir une plus grande proportion d'actions dans son portefeuille qu'une personne ayant une tolérance au risque faible et un horizon de placement à court terme.

Cette décision est très importante parce que le fait d'avoir une répartition d'actif qui ne correspond pas à notre tolérance au risque augmente la probabilité que nos émotions nous poussent à prendre des mauvaises décisions par rapport à notre portefeuille durant des périodes de volatilité.

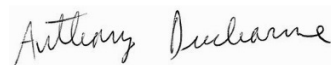
La deuxième méthode est le rééquilibrage. Avec le temps, la répartition d'actif initiale sera modifiée par les mouvements à la hausse ou à la baisse des différentes classes d'actifs. Si rien n'est fait pour ramener le portefeuille vers la répartition cible, il en résultera un déséquilibre et potentiellement une augmentation du risque. Il faut donc surveiller le portefeuille et apporter les modifications nécessaires pour le rééquilibrer quand l'écart entre la répartition d'actif initiale et la répartition actuelle est suffisamment grand.

La méthode suivante est la diversification. Pour avoir un portefeuille diversifié, il faut y placer des classes d'actifs qui historiquement ne bougent pas dans la même direction en même temps. De cette manière, si une des classes d'actifs est en baisses, il y a de bonnes probabilités que le reste du portefeuille performe bien. Il en résultera donc un portefeuille moins volatil.

La diversification s'opère à trois niveaux principaux : les différentes classes d'actifs, les régions géographiques et les secteurs économiques.

Nous espérons que ces informations vous seront utiles et si vous avez besoin de conseils n'oubliez pas que nous sommes là pour vous aider.

Sincèrement,



Anthony Ducharme
Conseiller en placement

SOMMAIRE DES MARCHÉS FINANCIERS

Indices boursiers	Niveau au 31 mars 2016	Haut 2016	Bas 2016	Rendement 2016
S&P TSX Composite, Canada	13 494	13 621	11 843	3.73 %
S&P 500. États-Unis	2 059	2 063	1 829	0.78 %
FTSE 100, Royaume-Uni	6 174	6 203	5 536	-1.09 %
DAX, Allemagne	9 965	10 310	8 752	-7.24 %
Nikkei 225, Japon	16 758	18 450	14 952	-11.95 %
Hang Seng, Hong Kong	20 776	28 433	20 556	-5.19 %
Devise	Niveau au 31 mars 2016	Haut 2016	Bas 2016	Rendement 2016
Dollar canadien/US (USD/CAD)	1.3004	1.4576	1.2924	-6.03 %
Dollar canadien/Euro (EURO/CAD)	1.4793	1.5897	1.4565	-1.50 %
Matières premières	Niveau au 31 mars 2016	Haut 2016	Bas 2016	Rendement 2016
Pétrole brut (US\$/baril)	38.34	41.66	27.45	3.51 %
Gaz naturel (US\$/mmBtu)	1.9590	2.47	1.64	-17.10 %
Or (US\$/once)	1 235	1 272	1 073	16.51 %

Les renseignements contenus dans ce document ont été préparés par Anthony Ducharme, conseiller en placements chez Valeurs mobilières Banque Laurentienne et ont été obtenu de sources que nous jugeons fiables, mais ne sont pas garantis et pourraient s'avérer incomplets. Les opinions exprimées ne reflètent pas nécessairement celles de Valeurs mobilières Banque Laurentienne et ne doivent pas être interprétées comme une sollicitation d'offre d'achat ou vente des titres ci-mentionnés. Les placements mentionnés ne peuvent pas convenir à tous les investisseurs, veuillez consulter votre conseiller en placement. Un placement dans l'OPC (Organisme de placement collectif) peut donner lieu à des frais de courtage, des commissions de suivi, des frais de gestion et autres frais. Veuillez lire le prospectus avant de faire un placement. Les OPC ne sont pas garantis, leur valeur fluctue souvent et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement dans l'avenir. Anthony Ducharme conseiller en placement avec Valeurs mobilières Banque Laurentienne, membre du FCPE et de l'OCRCVM, et est une filiale en propriété exclusive de la Banque Laurentienne du Canada.